

**Téléchargement des données des
descendants vendus (TEDV)**

Manuel de fonctionnement et d'utilisation du TEDV
Devis technique 2013

Direction des ressources informationnelles
Octobre 2013 (rédaction initiale)
Juin 2017 (mise à jour)

Table des matières

| | | |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1. | Renseignements généraux | 4 |
| 1.1. | Contexte | 4 |
| 1.2. | Qu'est-ce que le téléchargement des données des descendants vendus (TEDV) – aux produits Agneaux et Veaux d'embouche? | 4 |
| 1.3. | Qui peut télécharger des données? | 4 |
| 1.4. | Comment fonctionne le TEDV? | 4 |
| 2. | Description des données normalisées extraites | 5 |
| 2.1. | Que veut dire chaque donnée? | 5 |
| 2.2. | Quelles sont la description et la définition des données téléchargées? | 8 |
| 2.3. | Puis-je avoir un exemple de fichier produit? | 10 |
| 3. | Historique des mises à jour | 11 |

Avant-propos

Le présent document s'adresse aux concepteurs de logiciels intéressés à récupérer électroniquement les données des descendants vendus, dans le cadre du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) de La Financière agricole du Québec (FADQ), pour les produits Agneaux et Veaux d'embouche, dans les logiciels qu'ils commercialisent.

Il s'agit d'un devis qui établit la démarche requise pour l'exploitation des données sur les descendants vendus. Il comporte les renseignements techniques qui s'adressent aux concepteurs de logiciels.

Les concepteurs de logiciels commerciaux qui désirent intégrer les paramètres de ce devis pour effectuer, récupérer et exploiter les données en assumant la totalité des coûts.

Le présent devis est valide pour la programmation du téléchargement des données des descendants vendus (TEDV) dans le cadre du programme ASRA pour les produits Agneaux et Veaux d'embouche à partir de l'année d'assurance 2012.

Pour accéder à la version la plus récente des documents qui y sont associés, visitez notre site Internet (www.fadq.qc.ca); sélectionnez l'onglet « Naviguer » choisissez la rubrique « Documents » puis dans la colonne de gauche, cliquez sur l'hyperlien « Guides opérationnels » et sous « Concepteurs de logiciels », sélectionnez « Manuel de fonctionnement et d'utilisation du téléchargement des données des descendants vendus ». Vous pouvez également communiquer avec le responsable du produit concerné afin de recevoir une copie du devis ou de l'information complémentaire ou avant d'entreprendre des travaux de programmation, si nécessaire. Il est possible de rejoindre les responsables des produits concernés par courriel à dip@fadq.qc.ca ou par téléphone au 418 838-5609.

Nous vous recommandons également de vérifier, sur notre site Internet, si des mises à jour des différents documents relatifs au TEDV y ont été déposées. En aucun cas La Financière agricole ne pourra être tenue responsable des impacts découlant d'éventuelles mises à jour effectuées en cours d'année.

1. Renseignements généraux

1.1. Contexte

La Financière agricole du Québec (FADQ) doit, dans l'administration de son Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), recevoir, analyser et traiter les données de ses clients en provenance d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ), et ce, sur une base régulière en vue de déterminer la période de possession de l'animal chez les clients assurés à l'ASRA, plus précisément aux produits Agneaux et Veaux d'embouche.

La Financière agricole fournit au concepteur de logiciels les spécifications techniques nécessaires pour exploiter les données ayant servi à l'administration du programme ASRA.

1.2. Qu'est-ce que le téléchargement des données des descendants vendus (TEDV) – aux produits Agneaux et Veaux d'embouche?

Le téléchargement des données consiste à la récupération par Internet, à partir du dossier en ligne du client à La Financière agricole, des données concernant l'année d'assurance pour les produits Agneaux ou Veaux d'embouche, consultées par le client. Ce fichier contient les données formatées dans un format CSV Microsoft Office Excel pour le produit concerné.

1.3. Qui peut télécharger des données?

Seuls les clients assurés aux produits Agneaux ou Veaux d'embouche à l'ASRA ayant obtenu l'accès à leur dossier en ligne sur le site Internet de La Financière agricole peuvent télécharger des données.

1.4. Comment fonctionne le TEDV?

Les clients qui désirent télécharger les données des descendants vendus pour une année d'assurance à partir de leur dossier en ligne doivent :

- A. Si ce n'est pas déjà fait, communiquer avec leur centre de services afin d'obtenir, par la poste, un code d'utilisateur et un mot de passe leur donnant accès à leur dossier en ligne sur le site Internet de La Financière agricole.
- B. Consulter la rubrique Produits, Assurances et de protection du revenu, section Assurance stabilisation, pour la production et l'année d'assurance désirées.
- C. Choisir l'onglet Bilan de production.
- D. Appuyer sur l'hyperlien de téléchargement.

La mise à jour est effectuée quotidiennement, du lundi au vendredi. Toutefois, nous vous recommandons de valider la date d'extraction indiquée sur le fichier de téléchargement dans l'éventualité où un problème informatique empêcherait la mise à jour prévue.

Les concepteurs de logiciels qui désirent exploiter les données téléchargées à partir de La Financière agricole doivent :

- A. À partir d'un répertoire sur le poste de travail du client, intégrer, dans leur logiciel, l'extraction du contenu du fichier de la deuxième jusqu'à la dernière ligne du fichier.

2. Description des données normalisées extraites

2.1. Que veut dire chaque donnée?

Le dictionnaire des données qui suit explique le contenu des informations téléchargées.

Notez que les informations téléchargées concernent les données des descendants assurés à la FADQ et vendus dans l'année d'assurance. Elles sont accessibles pour le client propriétaire de ces animaux s'étant authentifié au départ.

Dictionnaire des données

1 Année

Année sur laquelle s'applique la protection d'assurance et au cours de laquelle la commercialisation de l'animal a eu lieu.

2 N° de l'identification permanente

Numéro qui se retrouve sur le jeu d'étiquettes reconnu en vertu du Règlement sur l'identification et la traçabilité de certains animaux et posé aux oreilles des animaux, soit une étiquette électronique et une étiquette avec code à barres.

3 Production déterminée par la FADQ

Produit agricole mis en marché suivant un plan conjoint ou tout autre plan prévu au programme ASRA.

- « ALO » Agneau lourd, incluant les sujets vendus pour la reproduction
- « ALA » Agneau lait/léger
- « VEE » Veau d'embouche

4 Sexe

Indique si l'animal est un mâle ou une femelle.

- « F » Femelle
- « M » Mâle

5 Date de naissance

La date correspond à celle de la naissance de l'animal.

6 Poids déterminé selon l'âge (livres)

Poids reconstitué en fonction d'une formule mathématique prévue aux modalités administratives du programme ASRA lorsque la pesée provient d'un intervenant non reconnu comme source de poids réel par La Financière agricole. **Les paramètres du modèle de ferme sont utilisés pour le calcul des poids estimés. Ces derniers sont sujets à changement sans préavis.**

- Exemple de calcul pour l'Agneau :
Poids estimé = Âge de l'animal en jours à sa sortie multiplié par 0,3 kilogramme par jour, plus 4 kilogrammes (poids à la naissance).
- Exemple de calcul pour le Veau d'embouche :
Poids estimé = Âge de l'animal en jours à sa sortie multiplié par 0,9 kilogramme par jour, plus 42 kilogrammes (poids à la naissance).

7 Admissibilité

Un animal qui satisfait aux conditions et normes prévues au programme est admissible à la compensation et inadmissible dans le cas contraire.

- « O » Admissible
- « N » Inadmissible

8 Poids admissible ou inadmissible (livres)

Le poids admissible au volume assurable d'un descendant, en livres, est évalué à partir du poids de vente ou de l'âge du descendant au moment de la vente, et ce, en fonction des conditions de participation, des modalités d'évaluation du volume assurable du programme ASRA ainsi que des normes administratives. Il peut être réel lorsqu'il est transmis à ATQ par un organisme reconnu comme source de poids ou être estimé par la FADQ. **Les paramètres du modèle de ferme sont utilisés pour le calcul des poids estimés. Ces derniers sont sujets à changement sans préavis.**

C'est à partir du poids admissible que sont calculés les livres vendues compensables. Les poids sont plafonnés qu'il s'agisse d'un poids admissible ou non, par exemple :

- Agneaux : Poids de vente admissible d'un descendant qui est plafonné au maximum admissible selon le programme en fonction d'un poids réel ou estimé à 130 livres (59,0 kilogrammes).
- Veaux d'embouche : Poids de vente admissible d'un descendant qui est plafonné au maximum admissible selon le programme en fonction d'un poids réel provenant d'une source reconnue, c'est-à-dire 750 livres (340,2 kilogrammes), ou en fonction d'un poids estimé selon l'âge, c'est-à-dire 450 livres (204,1 kilogrammes).
- Poids de vente inadmissible d'un descendant lorsque le poids qui est estimé est plafonné afin d'éviter une surévaluation des poids inadmissibles au programme :
 - Agneaux : 200 livres
 - Veaux d'embouche : 2 000 livres

Le poids inadmissible n'est pas compensable ni contributif. Il regroupe les livres de descendants ou d'animaux vendus qui ne répondent pas aux conditions de participation et aux modalités d'évaluation du volume assurable du programme ASRA ainsi qu'aux normes administratives. Toutefois, des frais administratifs peuvent être appliqués lorsque l'inadmissibilité découle par exemple d'une vérification du volume assurable.

9 Type de poids

Type de poids utilisé par la FADQ. Lorsque le poids est transmis à ATQ par un organisme reconnu comme source de poids, le type de poids retenu est le poids réel. Lorsque le poids réel n'est pas disponible, le type de poids retenu est alors celui estimé selon l'âge. Lorsque la FADQ effectue une correction de poids, le type de poids retenu est celui corrigé. Finalement, les poids fixes sont calculés selon l'âge des sujets vendus pour la reproduction. Deux strates de poids fixe sont calculées par la FADQ pour ce type de vente pour le produit Agneaux.

- « R » Réel
- « E » Estimé
- « C » Corrigé
- « F » Fixe

10 Code d'inadmissibilité

Une unité (identifiant, animal, etc.) est inadmissible au calcul du volume compensable pour une ou plusieurs raisons d'inadmissibilité lorsqu'au moins une des situations suivantes est constatée :

- Non-respect des normes administratives;
- Vérifications à faire sur les données de commercialisation;
- Non-conformité aux modalités d'évaluation du volume assurable;
- Anomalie présente à ATQ;
- Non-conformité aux conditions ou aux modalités d'application du programme ASRA.

La description de la raison d'inadmissibilité indique la nature du défaut. Certaines raisons peuvent être régularisées, soit en communiquant avec la FADQ ou ATQ, ou encore en communiquant avec Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) concernant le produit Agneaux.

Seul le code de la raison d'inadmissibilité prioritaire est inscrit, c'est-à-dire qu'il peut y avoir plusieurs raisons d'inadmissibilité pour un seul animal, mais qu'elles ne sont pas toutes présentées.

11 Décodé de la raison d'inadmissibilité

Description du code de la raison d'inadmissibilité.

Des mises à jour peuvent être effectuées sans préavis. Lors de mises à jour, l'aide-mémoire est déposé sur le site Internet de la FADQ et une version papier est transmise aux producteurs. La FADQ recommande de s'y référer, notamment sur le site Internet à partir de l'onglet « Naviguer » à la section « Assurance stabilisation », puis accéder à la rubrique « Documentation » de la liste située à gauche, et choisir l'aide-mémoire selon le produit.

12 Code d'évènement de sortie

Correspond au type de l'évènement de sortie.

- « ABATT » Abattage
- « DECES » Décès
- « EQUAR » Équarrissage
- « ENS » Encan spécialisé
- « ENC » Encan
- « NECRO » Nécroscopie
- « TRANS » Transfert de site

13 Date de sortie

Indique la date de sortie ou la date du changement de propriété de l'animal qui demeure sur le même site d'élevage.

14 Site de sortie

Indique le numéro attribué par ATQ au site de sortie (destination de l'animal).

15 Code d'évènement de vente

Correspond au type d'évènement de vente.

- « ABATT » Abattage
- « CTR » Centre de tri
- « ENS » Encan spécialisé
- « ENC » Encan
- « TEMOI » Témoignage
- « TRANS » Transfert de site
- « VFICT » Ventre par transfert de contrat

16 Date de vente

Indique la date de vente.

17 Site de vente

Indique le numéro attribué par ATQ au site de vente, soit l'endroit où est hébergé l'animal au moment de la vente.

18 Date de confirmation de l'Agence

Indique la date de vente confirmée par l'Agence de vente d'agneaux lourds des Éleveurs d'ovins du Québec.

19 Mention Reproducteur ou non

« REPRO » indique qu'il s'agit d'une vente de sujet pour la reproduction commercialisé et que cette vente est confirmée par Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ). Ces ventes sont regroupées dans les ventes d'agneaux lourds et les poids sont fixes selon la strate d'âges où se situe l'animal.

20 Date de traitement des données à la FADQ

Indique la date de traitement à la FADQ des données de l'ATQ.

2.2. Quelles sont la description et la définition des données téléchargées?

Les informations contenues dans cette section apportent des précisions sur le nom et le type de fichier et son contenu. Les données extraites font l'objet d'un seul fichier et le tableau qui suit indique la description des champs et fournit les informations qui y sont présentées.

Nom et type du fichier

Le nom du fichier est constitué de l'acronyme de La Financière agricole du Québec (FADQ), d'un trait de soulignement, de l'acronyme du produit et d'un trait de soulignement, suivi de l'année d'assurance. L'acronyme du produit Agneaux est AGN, et celui du produit Veaux d'embouche est VEE. Le fichier est de type CSV Microsoft Office Excel.

Exemples : FADQ_VEE_2017.csv
FADQ_AGN_2017.csv

Codage du fichier

Le fichier devra être produit avec le codage « ISO-8859-1 ».

Les données sont délimitées par une virgule tandis que les données contenant des décimales sont séparées par un point.

Contenu du fichier

Afin de faciliter la lecture de ce tableau, consultez la légende à la suite de celui-ci.

| No | Description | Entête | Données obligatoires | Format : type | Format : longueur minimale | Format : longueur maximale |
|----|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|----------------------|---------------|----------------------------|----------------------------|
| 1 | Année | Annee | O | E | 4 | 4 |
| 2 | No de l'identification permanente | No_ip | O | E | 15 | 15 |
| 3 | Production déterminée par la FADQ | Production | O | C | 3 | 3 |
| 4 | Sexe de l'animal | Sexe | O | C | 1 | 1 |
| 5 | Date de naissance transmise par ATQ Ne contient aucun séparateur | Date_naissance | O | D | 8 | 8 |
| 6 | Poids déterminé selon l'âge Le poids peut comporter un chiffre après le point et est en livres. Ex. : 1234.3 | Pds_determine_age | F | R | 1 | 6 |
| 7 | Admissibilité | Admissible | F | C | 1 | 1 |

| No | Description | Entête | Données obligatoires | Format : type | Format : longueur minimale | Format : longueur maximale |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|----------------------|---------------|----------------------------|----------------------------|
| 8 | Poids admissible ou inadmissible Le poids peut comporter un chiffre après le point et est en livres. Ex. : 1234.3 | pds_lb | F | R | 1 | 7 |
| 9 | Type de poids | Type_pds | F | C | 1 | 1 |
| 10 | Code d'inadmissibilité | Raison_inadmissibilite | F | C | 3 | 3 |
| 11 | Décodé de la raison d'inadmissibilité | Desc_raison | F | C | 1 | 50 |
| 12 | Code d'évènement de sortie | Evenement_sortie | F | C | 4 | 4 |
| 13 | Date de sortie | Date_sortie | F | D | 8 | 8 |
| 14 | Site de sortie | Site_sortie | F | C | 2 | 9 |
| 15 | Code d'évènement de vente | Evenement_vente | F | C | 4 | 4 |
| 16 | Date de vente | Date_vente | F | D | 8 | 8 |
| 17 | Site de vente | Site_vente | F | C | 2 | 9 |
| 18 | Date de confirmation de la vente par l'Agence | Date_agence | F | D | 8 | 8 |
| 19 | Vente d'un sujet reproducteur | Vente_repro | F | C | 4 | 4 |
| 20 | Date de traitement à la FADQ | Date_traitement | F | D | 8 | 8 |

Note : L'animal peut être présent plus d'une fois dans le fichier. Cette situation est possible lorsqu'il y a rachat de l'animal par le client et que le sexe ou la date de naissance est inconnu à l'ATQ.

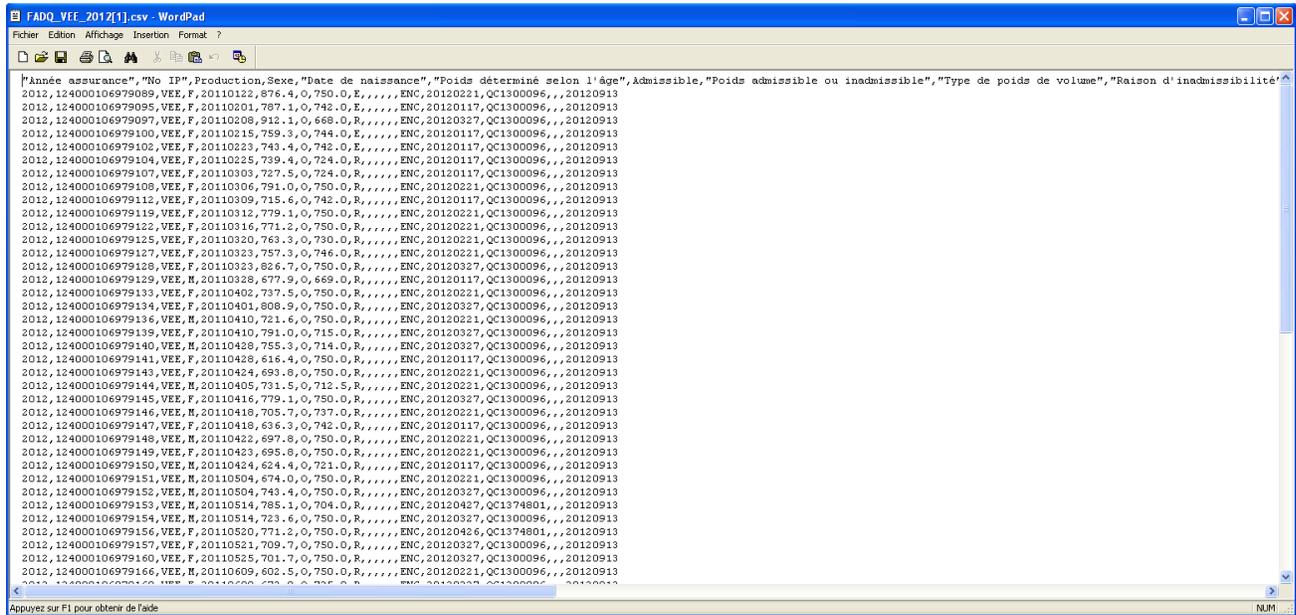
Comment interpréter le tableau :

| Nom de la colonne | Description de l'élément |
|----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Description | Signification des données. Se référer à la section Dictionnaire pour consulter une description détaillée des données, au point 2.1 de ce document. |
| Entête | Nom en entête des informations téléchargées. Toujours la 1 ^{re} ligne du fichier. |
| Données obligatoires | Descripteur qui qualifie la présence d'une information. Les valeurs possibles sont : <ul style="list-style-type: none"> • « O » Obligatoire (l'information doit être présente); • « F » Facultatif (l'information peut être présente ou absente, au besoin). |
| Format : type | Type de donnée de l'information. Les valeurs possibles sont : <ul style="list-style-type: none"> • « D » Date format AAAAMMJJ; • « C » Chaînes de caractères; • « E » Nombres entiers; • « R » Nombres avec une décimale séparée par un point. |
| Format : longueur minimale | Expression du nombre minimum de caractères d'une information. Note : Cette information n'est précisée qu'au besoin seulement. |
| Format : longueur maximale | Expression du nombre maximum de caractères d'une information. Note : Cette information n'est précisée qu'au besoin seulement. |

2.3. Puis-je avoir un exemple de fichier produit?

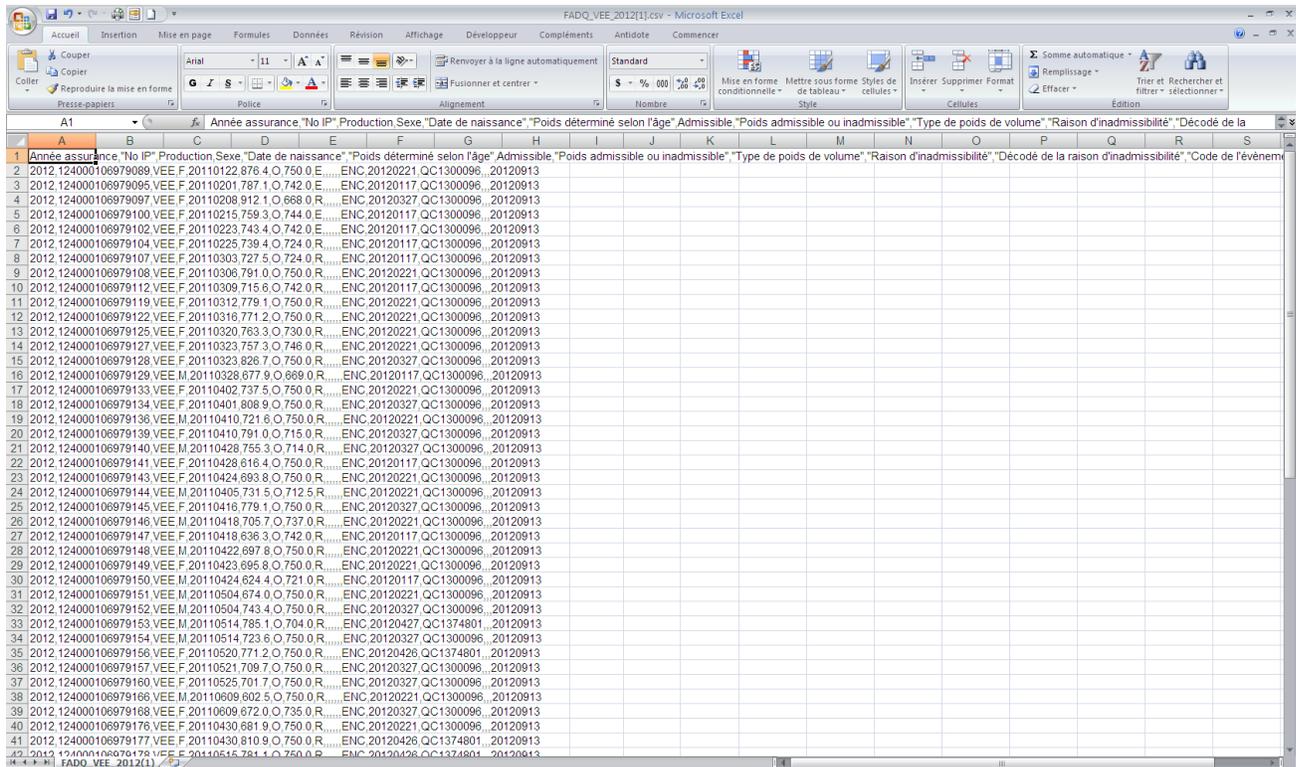
Vous trouverez ci-dessous deux exemples du fichier ouvert avec WordPad et avec Excel.

Exemple du fichier ouvert avec WordPad



Exemple du fichier ouvert avec Excel

Le séparateur de données n'étant pas le séparateur par défaut d'Excel version française, les données sont présentées de façon consécutive plutôt que par colonne.



3. Historique des mises à jour

7 octobre 2013

- Mise en ligne initiale.

20 juin 2017

- Mise à jour
 - Changement du nom Fédération des producteurs d'agneaux et moutons du Québec (FPAMQ) pour Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ).
 - Nouvelle description pour accéder au devis ainsi qu'aux aide-mémoires sur le site Internet de la FADQ.